

DÉPARTEMENT
DE
MAINE & LOIRE
ARRONDISSEMENT
ANGERS
COMMUNE
de
CHALONNES SUR LOIRE
49290

OBJET :

2021 - 57

DOMAINE ET PATRIMOINE

DENOMINATION DE VOIES DU
LOTISSEMENT DE LA BARRETIERE 1
ET 2 ET DU LOTISSEMENT DU
PRESOIR ROUGE

Convocation du 16 Mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Conseillers présents :

23 présents et 6 pouvoirs

Conformément à l'article L 2121.25
du Code des Collectivités
Territoriales, un extrait du
procès-verbal a été affiché à la porte
de la mairie le 26.03.2021

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CHALONNES SUR LOIRE**

Séance du 22 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi vingt-deux mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la Commune de CHALONNES-SUR-LOIRE, convoqué le 16 mars 2021, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la Halle des Mariniers en raison de la crise sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Marie-Madeleine MONNIER, Maire de Chalonnnes-sur-Loire.

Etaient présents : Mme Marie-Madeleine MONNIER, M. William POISSONNEAU, Mme Betty LIMOUSIN M. Pascal PAGÈS, M. Wilfried BIDET, Mme Magalie GARREAU, Mme Annie GOURDON, Mme Jacqueline POIRIER, M. Vincent LAVENET, M. Jean-Claude SANCEREAU, M. Philippe GITEAU, Mme Martine RICHOUX, Mme Martine FARDEAU, M. Mikaël LE VOURCH, Mme Jessica GUEGNIARD, Mme Anne HUMBERT, M. Aurélien GUILLET, M. Jacques SARRADIN, M. Marc BERNIER, Mme Anne UZUREAU, Mme Véronique ONILLON, M. Fernando GONÇALVES, Mme Maud AVANNIER.

Excusés :

Mme Anne MOREAU qui a donné pouvoir à Mme Magalie GARREAU
M. Richard VIAU qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude SANCEREAU
M. Alain MAINGOT qui a donné pouvoir à Mme Marie-Madeleine MONNIER
Mme Florence DHOMME qui a donné pouvoir à Mme Betty LIMOUSIN
M. Marc SCHMITTER qui a donné pouvoir à Mme Anne UZUREAU
Mme Stella DUPONT qui a donné pouvoir à M. Fernando GONÇALVES

Secrétaire de séance : Martine RICHOUX

Accusé de réception en préfecture
049-214900631-20210322-2021-57-DE
Date de télétransmission : 30/03/2021
Date de réception préfecture : 30/03/2021

2021 – 57 - DOMAINE ET PATRIMOINE - DENOMINATION DE VOIES DU LOTISSEMENT DE LA BARRETIERE 1 ET 2 ET DU LOTISSEMENT DU PRESSEUR ROUGE.

M. Vincent LAVENET, conseiller municipal délégué à l'aménagement et à l'urbanisme, explique au conseil municipal que dans le cadre de la mission d'adressage nécessaire à la commercialisation de la fibre optique, la collectivité s'est engagée à dénommer l'ensemble des voies communales desservant des habitats.

De ce fait, suivant l'avancement des zonages desservis par la fibre optique, une première identification des voies « sans nom », a été réalisée par les services de la communauté de communes Loire-Layon-Aubance (CC.LLA).

Ainsi, conformément aux plans annexés, il est proposé les noms de voies suivants :

- 1- Rue de la Barretière
- 2- Rue de la Paillochère
- 3- Allée de la Plante
- 4- Allée des Sourderies
- 5- Allée de la Minée
- 6- Chemin du Mulon
- 7- Allée des Vendanges

Vu les propositions formulées par le Conseil des Sages,

Vu l'avis de la commission Aménagement du 09.03.2021,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'APPROUVER** la dénomination des voies comme suit, suivant les plans joints :
 - 1- Rue de la Barretière
 - 2- Rue de la Paillochère
 - 3- Allée de la Plante
 - 4- Allée des Sourderies
 - 5- Allée de la Minée
 - 6- Chemin du Mulon
 - 7- Allée des Vendanges

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Pour copie certifiée conforme,
Fait à CHALONNES SUR LOIRE,
Le 25 Mars 2021.

Marie-Madeleine MONNIER,
Maire de CHALONNES SUR LOIRE.

